CHALLENGES 2026

CHALLENGE DES PILOTES DE RALLYE
CHALLENGE DES COEQUIPIERS DE RALLYE
CHALLENGE DES COURSES DE CÔTE
CHALLENGE DES COMMISSAIRES
CHALLENGE KARTING

ANTIBES RALLYE ASSOCIATION

11, rue d'ALGER
06600 ANTIBES
Tél: 04 93 61 78 66
E-MAIL: CONTACT@ANTIBES-RALLYE.COM

TOUR DE CORSE
HISTORIQUE
imas
ViTO

481

COMITE DIRECTEUR
ANTIBES RALLYE ASSOCIATION

Président Fondateur	Edmond GIRAUD
Président d'Honneur	Gilbert GIRAUD

Président	Paul BORRELLI
Vice-présidents	Jean Claude MONTALAND
	Ernest PASCAL
Secrétaire Général	Gilbert GIRAUD
Secrétaires Général Adjoints	

Trésorier	Michel SASSO
Commission Pilotes / Copilotes / Challenge	Patrick THERRY
Commission Commissaires	Larry TRACY
Commission Rallye V.M.RS.	Florian DARCEL
Commission Historique V.H.C, V.H.R.S	Stéphane CANNAS
Commission Vie Associative / Communiqué / Presse	Brigitte DUMOND
Adjointe Commmission Vie Associative / Presse / Gazette	Maryvonne MOLINERI

Délégations

Chargé de la Commission Karting	Virginie SERET
Chargé du Matériel	Jacques AVICEAU
Chargé du challenge des Commissaires	Michel GUYOMAR
Chargé des Commissaires sur les Epreuves Extérieures	Philippe VERDIEL

COMITE DIRECTEUR
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE D'ANTIBES - JUAN LES PINS

Président Fondateur	Maurice CLAIR
Présidents d'Honneur	Georges ROUX
	Edmond GIRAUD
	Serge PAILLE

Président	Gilbert GIRAUD
Vice-présidents	Paul BORRELLI - Michel SASSO
Secrétaire Général	Jean Claude MONTALAND
Trésorier	Jean Marc GRILLI
Adjoint	Guy RODIER

Commission Sportive

Présidents : Michel SASSO
Adjoints : Paul BORRELLI - Christopher GUIEU - Julien KOLBE –
Paul Edouard PAWLAK

Commissions - Commissaires - Epreuves extérieures

Larry TRACY - Michel GUYOMAR - Philippe VERDIELL - Pascal YELLEC -

Commissions - Responsable Marketing / Communication/Vie Associative/Protocole

Sandy DIVELEC - Brigitte DUMOND - Véronique MOLINARI - Guy RODIER

Commissions - Matériel / Véhicules

Jacques AVICEAU Frédéric GROEGL

Commissions - Pilotes - Challenge

Patrick THERRY - Gilles GIRAUD - Alain PERINO - Aurélien CHIAPELLO

Commission Karting

Virginie PUPPO

Commission Rallyes Historiques et Régularité

Florian DARCEL

Représentants de l'ASA à la Ligue Régionale : Gilbert GIRAUD – Paul BORRELLI

Secrétaire Administrative

Sania MESSALTI

CHALLENGE 2026

Article 1.

ANTIBES RALLYE ASSOCIATION organise pour l'année 2026 :

* un Challenge des pilotes de rallye
* un Challenge des coéquipiers de rallye
* un Challenge des courses de côte
* un Challenge Karting

Ces Challenges se disputeront sur toutes les épreuves internationales, nationales et régionales inscrites aux calendriers sportifs de la FIA et de la FFSA.

Ces challenges sont ouverts à tous les licenciés de l'ASA ANTIBES-JUAN LES PINS à jour de cotisations pour 2026.

Article 2 : OBLIGATIONS

Afin de pouvoir participer à ces challenges, les licenciés devront retourner obligatoirement au secrétariat d'ANTIBES RALLYE ASSOCIATION, leurs classements et les listes de concurrents autorisés à prendre le départ des épreuves auxquelles ils ont participé. Ils devront, en outre, retourner, après l'avoir complétée, la fiche de résultat.

Ces documents devront parvenir à l'ARA dans les conditions fixées à l'article 4.

Pendant le déroulement de ces épreuves, ils devront obligatoirement apposer sur leurs vêtements et sur leur véhicule les stickers ANTIBES RALLYE ASSOCIATION et 61ème RALLYE ANTIBES CÔTE D'AZUR (voir annexe publicité).

Article 3 : ATTRIBUTION DES POINTS

Les points sont attribués de la façon suivante :

a) points de participation : égaux au coefficient de l'épreuve (voir ci-après) attribués aux pilotes et coéquipiers figurant sur la liste des concurrents autorisés à prendre le départ.

b) points de classement : suivant le tableau ci-après :

CLASSEMENTS GENERAL	CLASSEMENTS GROUPE
au 1° X = NB partants au général	au 1° X = NB partants groupe
au 2° X – 1	au 2° X – 1
au 3° X – 2	au 3° X – 2
au 4° X – 3	au 4° X – 3
au 5° X – 4	au 5° X – 4
Jusqu'au dernier classé au général.	Jusqu'au dernier classé dans le groupe. *Seul les points du groupe seront multipliés par le coefficient de l'épreuve.

Seuls les points obtenus au groupe suivant nouvelle réglementation seront multipliés par le coefficient de l'épreuve. En tenant compte que les FRC2/FRGT/FRC3 sont regroupées

En cas de nouveau départ aucune attribution de points, à l'exception des éventuels points de participation

*6 Rallye Antibes Côte d'Azur CFR
*5 Championnat du Monde et Championnat d'Europe (Rallye VHC de plus de 300 km d'ES)
*4 Championnat de France CFR, Rallye Antibes Côte d'Azur VHC et Rallye VHC de plus de 200 km
*3 Rallyes Championnat de France Terre, Championnat de France VHC et Rallye VHC de moins de 200 km, .
*2 Epreuves Nationales
*1 Epreuves Régionales Françaises et Etrangères (de moins de 60 km)

Article 4 : CLASSEMENTS

Le classement de fin d'année sera fait par addition des points obtenus sur les six meilleurs résultats. Pour le calcul des points de ces challenges, seules seront prises en compte les épreuves ayant eu lieu avant le 19 décembre de l'année en cours. Les épreuves se déroulant après cette date seront comptabilisées pour l'année suivante.

Les points ne seront pris en compte qu'à partir du jour de la réception du formulaire d'inscription.

Les participants aux challenges sont entièrement responsables des points attribués. Ils devront expédier ou faire parvenir à ANTIBES RALLYE ASSOCIATION mail : contact@antibes-rallye.com dans les conditions de délais précisées ci-après,

* la fiche de résultats **(dans un délai de 15 jours maximum après l'épreuve concernée).**

Trimestre	Classements	Publication classements
1er	du 01/01/2026 au 31/03/2026	30/04/2026
2ème	du 01/04/2026 au 30/06/2026	31/07/2026
3ème	du 01/07/2026 au 30/09/2026	31/10/2026
4ème	du 01/10/2026 au 20/12/2026	31/12/2026

Le secrétariat apposera une date de réception sur chaque envoi complet.

Les résultats reçus après la date limite de réception ne seront pas pris en compte, et ne donneront droit à aucune dotation. Les classements provisoires deviendront définitifs après un délai de 15 jours. Aucun classement des épreuves antérieures à ces dates ne pourra alors être pris en compte.
Les classements des différents challenges seront établis et publiés au siège d'ANTIBES RALLYE ASSOCIATION. Ces classements prendront en compte seulement les **6 meilleurs résultats** (pour les autres épreuves, seuls les points de participation seront ajoutés) ; le premier classé étant celui qui comptabilise le plus grand nombre de points.
En cas d'ex-æquo, la position sera déterminée selon les règles en cours dans les championnats FIA (article 22 des prescriptions générales des championnats internationaux).

En date du 11 janvier 2027 à 24 heures, ANTIBES RALLYE ASSOCIATION lors de son Assemblée Générale considérera les classements publiés comme définitifs et sans appel.

Si le nombre d'inscrit au challenge est inférieur à 30, par catégories (Pilotes, Copilotes) et pour le challenge junior si inférieur à 3, le Comité Directeur de ANTIBES RALLYE ASSOCIATION se réserve le droit de supprimer ou de modifier l'échelle des prix proposés.
Les présences à la distribution des prix et à l'Assemblée Générale sont obligatoires pour bénéficier des prix.

Tous les cas non prévus au présent règlement ainsi que tout litige seront solutionnés par le Comité Directeur d'ANTIBES RALLYE ASSOCIATION.

Article 5 : PRIX

CHALLENGE DES PILOTES DE RALLYE (Féminin inclus).

Au premier 1 coupe
1 engagement pour participer au Rallye Antibes Côte d'Azur 2027.
1 combinaison au couleur du club.

- Si le vainqueur du challenge 2026 est le même vainqueur que celui de 2025, la combinaison ne sera pas attribuée, dans ce cas le montant de la licence RCC lui sera offerte.

Au deuxième 1 coupe
1 engagement pour participer au Rallye Antibes côte d'Azur 2027.

Au troisième 1 coupe
1 engagement pour participer au Rallye Antibes Côte d'Azur 2027.

Au mieux classé des pilotes juniors (nés après le 31 décembre 2000)
(pour être classé il faudra un minimum de 3 pilotes inscrits ayant chacun disputé 3 épreuves)
1 coupe
1 engagement pour participer au Rallye Antibes Côte d'Azur 2027

- 1 combinaison au couleur du club. Si le vainqueur du challenge 2026 est le même vainqueur que celui de 2025, la combinaison ne sera pas attribuée. Dans ce cas le montant de la licence RCC lui sera offerte.

Au premier classé des pilotes VHC
S'il n'est pas classé dans les trois premiers ci-dessus (ne sera comptabilisé pour ce classement à part que les points obtenus pour les épreuves VHC).
1 coupe
1 engagement pour participer au Rallye Antibes Historic 2027
(pour bénéficier des primes il faudra un minimum de 3 pilotes inscrits ayant chacun disputé 3 épreuves)

CLASSEMENT FEMININ

A la première 1 coupe
1 engagement pour participer au Rallye Antibes Côte d'Azur 2027
(pour bénéficier des primes il faudra un minimum de 3 pilotes inscrits ayant chacun disputé 3 épreuves)

CHALLENGE DES COEQUIPIERS DE RALLYE (Féminin Inclus)

Au premier	1 coupe	200€ de bons d'achat à la boutique club
Au deuxième	1 coupe	150€ de bons d'achat à la boutique club
Au troisième	1 coupe	100€ de bons d'achat à la boutique club

Pour ces 3 classés et tous les copilotes classés participation à un stage.

- Il recevra 1 combinaison au couleur du club. Si le vainqueur du challenge 2026 et le même vainqueur que celui de 2025, la combinaison ne sera pas attribuée, dans ce cas le montant de la licence RCC lui sera offerte.
- Au mieux classé des copilotes juniors (nés après le 31 décembre 2000)

(pour bénéficier des primes il faudra un minimum de 5 copilotes inscrits ayant chacun disputé 3 épreuves)

- 1 combinaison au couleur du club. Si le vainqueur du challenge 2026 est le même vainqueur que celui de 2025, la combinaison ne sera pas attribuée, dans ce cas le montant de la licence RCC lui sera offerte

CLASSEMENT FEMININ

A la première, 1 coupe

CHALLENGE COURSE DE CÔTE (féminin Inclus)

Au premier	1 coupe	3 primes de 180 euros pour participer à des Courses de Côte en 2027.
Au deuxième	1 coupe	2 primes de 180 euros pour participer à des Courses de Côte en 2027
Au troisième	1 coupe	1 prime de 180 euros pour participer à une Course de Côte en 2027

Pour bénéficier des primes. Il faudra, 3 pilotes classés ayant effectués chacun 3 épreuves.

CLASSEMENT FEMININ

A la première	1 coupe	

CHALLENGE VHRS / VMRS (regroupés)

Pilotes et Copilotes

Points attribués uniquement au classement général, et coefficient voir a

Aux premiers	1 coupe	1 Polo Club
Aux deuxièmes	1 coupe	1 Casquette Club
Aux troisièmes	1 coupe	1 Tapis de souris Club

Pour qu'un résultat soit recevable, il faut que l'épreuve soit courue en totalité au poste annoncé sur la liste des autorisés au départ. Exemple : si un pilote, fait un échange de volant avec son copilote durant l'épreuve, le résultat et participation ne serait pas valable. Idem pour Copilote.

IMPORTANT

Pour pouvoir bénéficier de ces prix et conditions les pilotes devront obligatoirement :

a) Être licencié de l'ASA ANTIBES JUAN LES PINS pour 2027 et membre d'Antibes Rallye Association,

b) Mentionner en priorité l'appartenance à ANTIBES RALLYE ASSOCIATION sur les bulletins d'engagement des épreuves dans lesquelles ils s'engagent.

c) Des stickers « ARA et CHALLENGE ainsi que des broderies » sont à votre disposition. Si vous désiré montrer votre appartenance au club.

d) Prendre le départ des rallyes ou des courses de côte concernés.

En cas de non-respect de ces conditions, les prix et avantages seront annulés.

Article 6 : TROPHEE

Un trophée pour chaque challenge (pilote, copilote et courses de côte) sera attribué au gagnant et remis en jeu l'année suivante.

Si un challenge est remporté 3 années consécutives par la même personne, le trophée lui sera acquis définitivement.

Chaque vainqueur du challenge verra son nom gravé sur une plaque commémorative scellée au trophée.

Le vainqueur de l'année précédente :

- remettra lui-même le trophée au nouveau vainqueur
- recevra une réplique du trophée (avec son nom gravé)

PALMARES

	Pilotes Rallye	**Co Pilotes Rallye**
1992	BOSCH Olivier	CAVARERO Guy
1993	BOSCH Olivier	NERI Colette
1994	BOSCH Olivier ***	NERI Colette
1995	MARIA Olivier	LEDUC David
1996	BOETTI Michel	NAS DE TOURRIS B.
1997	ZONTA Bruno	LASSALLE Roger
1998	FERRAZZA Henri	NAS DE TOURRIS B.
1999	BOETTI Michel	NAS DE TOURRIS B.
2000	BOETTI Michel	GHINTHRAN A.
2001	KANDOYAN Laurent	CAVARERO Guy
2002	MARECHALLE Marcel	CAVARERO Guy
2003	MARECHALLE Marcel	KOLBE Maxime
2004	BONFILS Michel	RAVAULT François
2005	AUDIRAC Cyril	RAVAULT François
2006	KANDOYAN Laurent	KANDOYAN Carole
2007	AUDIRAC Cyril	KANDOYAN Carole
2008	BORRELLI Paul	CAVARERO Guy
2009	BOSCH Florentin	CAVARERO Guy
2010	PISTACHI Luc	ROUX Mathieu
2011	CATUDAL Philippe	SANCHEZ Nicolas
2012	PISTACHI Luc	DAUGENE Romain
2013	PISTACHI Luc	SPINETTI Marilyne
2014	PISTACHI Luc ***	ONNO Anne
2015	PISTACHI Luc	BERNAL Juan José
2016	PISTACHI Luc	CAVARERO Guy
2017	PISTACHI Luc ***	AUTHIER Laetitia
2018	PISTACHI Luc	AUTHIER Laetitia
2019	KOLBE Julien	THERRY Patrick
2020	AUDIRAC Cyril	GUIEU Christopher
2021	PISTACHI Luc	GUIEU Christopher
2022	KOLBE Julien	MACARIO LAZARO Pascale
2023	KOLBE Julien	MACARIO LAZARO Pascale
2024	FRANCESCHI Jean Baptiste	GUIEU Christopher
2025	PUPPO Anthony	GUIEU Christopher

*** Vainqueurs du Challenge ARA (le Trophée leur reste attribué)

	Pilotes Féminin	**Co Pilotes Féminin**
1992	VIANO Ghislaine	……
1993	VIANO Ghislaine	……
1994	LETOURNEAU Lara	……
1995/1996	non attribué	……
1997	non attribué	GIAMBI Sabrina
1998	non attribué	ARAMINI Laure
1999	non attribué	NAS DE TOURRIS E.
2000	non attribué	GHINTHRAN A.
2001	non attribué	KANDOYAN Carole
2002	non attribué	MARMONTEIL M.J.
2003	non attribué	KANDOYAN Carole

2004	MERENS Sandrine	KANDOYAN Carole
2005	MERENS Sandrine	BARRALIS XALLE Christelle
2006	BIANCHINOTTI Sylvie	KANDOYAN Carole
2007	BIANCHINOTTI Sylvie	KANDOYAN Carole
2008	BIANCHINOTTI Sylvie	JOVIN Carine
2009	KANDOYAN Carole	KANDOYAN Carole
2010	CHAUSSON Annaïg	KANDOYAN Carole
2011	CHAUSSON Annaïg	BERNABE Myriam
2012	CHAUSSON Annaïg	non attribué
2013	CHAUSSON Annaïg	SPINETTI Marilyne
2014	CHAUSSON Annaïg	ONNO Anne
2015	non attribué	ROUKOZ Danielle
2016	non attribué	AUTHIER Laétitia
2017	CHAUSSON Annaïg	AUTHIER Laétitia
2018	CHAUSSON Annaïg	AUTHIER Laétitia
2019	CHAUSSON Annaïg	JAMES Jessica
2020	non attribué	AUTHIER Laétitia
2021	LATELLA BERCHIO C	JAMES Jessica
2022	LATELLA BERCHIO C	MACARIO LAZARO Pascale
2023	BAGNARO Coralie	MACARIO LAZARO Pascale
2024	BAGNARO Coralie	MACARIO LAZARO Pascale
2025	BAGNARO Coralie	PUPPO Virginie

Course de Côte		**Course de Côte Féminin**
1992	THIBAULT Jean Marie	…….
1993/1994	COURILLEAU Jacky	…….
1995	COURILLEAU Jacky	…….
1996	COURILLEAU Jacky	…….
1997	COURILLEAU Jacky	MEUCCI Cathy
1998	BARDIN Mickaël	MEUCCI Cathy
1999	CREMONINI Jean Pierre	Non attribué
2000	CANNATA Franck	CANADAS Catherine
2001	CANNATA Franck	MEUCCI Cathy
2002	CANNATA Franck	Non attribué
Le Trophée Course de Côte est attribué en 2002		à CANNATA Franck
2003	CANNATA Franck	BELLANCOURT Sylvie
2004	CANNATA Franck	BELLANCOURT Sylvie
2005	CANNATA Franck	BARDIN Aurélie
Le Trophée Course de Côte est attribué en 2005		à CANNATA Franck
2006	CANNATA Franck	non attribué
2007	CANNATA Franck	non attribué
2008	CANNATA Franck	non attribué
Le Trophée Course de Côte est attribué en 2008		à CANNATA Franck
2009	CANNATA Franck	CHAUSSON Annaïg
2010	CANNATA Franck	CHAUSSON Annaïg
2011	CANNATA Robert	CHAUSSON Annaïg
2012	PERINO Alain	CHAUSSON Annaïg
2013	CHAUSSON Alain	CHAUSSON Annaïg
2014	CHAUSSON Annaïg	CHAUSSON Annaïg
2015	CHAUSSON Annaïg	CHAUSSON Annaïg
2016	CHAUSSON Annaïg***	CHAUSSON Annaïg

2017	DELAMBRE Jean Charles	CHAUSSON Annaïg
2018	DELAMBRE Jean Charles	CHAUSSON Roxanne
2019	DELAMBRE Jean Charles***	CHAUSSON Annaïg
2020	BESSI Kevin	non attribué
2021	PERINO Alain	non attribué
2022	PERINO Alain	BAGNARO Coralie
2023	PERINO Alain***	BAGNARO Coralie
2024	PERINO Alain	BAGNARO Coralie
2025	PERINO Alain	BAGNARO Coralie

*** Vainqueurs du Challenge ARA (le trophée leur reste attribué)

Commissaires		**Promotion/Junior**
1992	PAILLE Serge	BOZZANO Guy
1993	BACCI Monique	COLLESI Guy
1994	FANTINO Georges	BOZZANO Guy
1995	GONEZ Jean Marc	MARIA Olivier
1996	BOVIS Jean Pierre	COLLESI Guy
1997	BACCI Jean Pierre	GUICHARD Régis
1998	GEROME Gérard	non attribué
1999	BACCI Jean Pierre	non attribué
2000	BACCI Jean Pierre	non attribué
2001	PAYEN Danielle	non attribué
2002	PAYEN Danielle	non attribué
2003	GEROME Gérard	MERENS Sandrine
2004	RODRIGUEZ Jean Jacques	non attribué
2005	RODRIGUEZ Jean Jacques	non attribué
2006	RODRIGUEZ Jean Jacques	non attribué
2007	RODRIGUEZ Jean Jacques	non attribué
2008	PETIT Alain	non attribué
2009	RICHARD Marie	non attribué
2010	RICHARD Marie	non attribué
2011	RICHARD Robert	non attribué
2012	RICHARD Marie	non attribué
2013	DUBRAY Jean Michel	non attribué
2014	DUBRAY Jean Michel	non attribué
2015	DOMINO Nicola	non attribué
2016	MATTEUDI Bernard	non attribué
2017	DUBRAY Jean Michel	non attribué
2018	DUBRAY Jean Michel	KOLBE Julien
2019	VIEUX Jany/Jean Pierre	KOLBE Julien
2020	VIEUX Jean Pierre	KOLBE Julien
2021	VIEUX Jany	KOLBE Julien
2022	VIEUX Jany	KOLBE Julien
2023	VIEUX Jean Pierre	KOLBE Julien
2024	VIEUX Jany/Jean Pierre	Non attribué
2025	VIEUX Jean Pierre	BELLUCI Rémy

CHALLENGE Georges FANTINO COMMISSAIRES 2026

Article 1

ANTIBES RALLYE ASSOCIATION organise pour 2026 un challenge des commissaires ouvert à tous les licenciés de l'ASA ANTIBES à jour de leur cotisation à ANTIBES RALLYE ASSOCIATION pour l'année 2026.

Article 2 : ATTRIBUTION DES POINTS

Suivant le barème suivant pour les Rallyes, Courses de Côte et Circuits :

*60 Rallye Antibes Côte d'Azur
*50 Championnat du Monde et Championnat d'Europe
*40 Championnat de France, Rallye Alpes d'Azur
*30 Rallye Coupe de France coef 4 et 2ème division
*20 Epreuves Nationales
*10 Epreuves Régionales

Le vainqueur du Challenge sera le commissaire qui aura obtenu le plus grand nombre de points, le nombre de participations n'étant pas limité. Les participations pour les **fonctions** de Commissaire Sportif et dans les Directions de Course sont exclues.

Article 3 : OBLIGATIONS

Les commissaires devront fournir sous quinze jours après chaque épreuve à laquelle ils ont participée «le bordereau de participation». Ces bordereaux seront disponibles au siège d'ANTIBES RALLYE ASSOCIATION.

Les épreuves de fin d'année devront être obligatoirement enregistrées avant le 15 décembre 2026

Article 4 : PRIX

*au 1er une coupe + 1 veste Commissaire
*au 2ème une coupe
*au 3ème une coupe
*au 4ème une coupe
*au 5ème une coupe

Si les récompensés au challenge 2026 sont les mêmes que ceux de 2025 les vestes seront attribuées aux suivants

Article 5 : Le 31 décembre 2026, le classement sera établi et publié au siège d'ANTIBES RALLYE ASSOCIATION.

En cas d'ex-æquo, la position sera déterminée en fonction du plus grand nombre de participations.

En date du 10 janvier 2027 à 24 heures, ANTIBES RALLYE ASSOCIATION lors de son Assemblée Générale considérera le classement publié comme définitif et sans appel.

Pour bénéficier des prix sont obligatoires en 2027, la présence à la distribution des prix et à l'Assemblée Générale, la cotisation à ANTIBES RALLYE ASSOCIATION et la licence à l'ASA ANTIBES JUAN LES PINS.

Tous les cas non prévus au présent règlement ainsi que tout litige seront solutionnés par le Comité Directeur d'ANTIBES RALLYE ASSOCIATION.

TARIF DES PRINCIPALES LICENCES 2026

Pour les autres licences Auto

Renseignements auprès du Secrétariat

Code	Licences pratiquants Auto FFSA	FFSA	ASA	COMITE	TOTAL	France AUTO (Option)	
ICCCR	Inter/Concurrent/Conducteur »C »	565	45	20	630	3	633
NCC	National/Concurrent/Conducteur	470	45	20	535	3	538
NCCR	National/Concurrent/Cond/Régularité	145	45	20	210	3	213
NMH	National/Montée Historique/Roulage libre	70	45	20	135	3	138 (1)
NMH	National/Montée Historique/Roulage libre	70	20	20	110	3	113 (2)
RCC	Régional/Concurrent/Conducteur	275	45	20	340	3	343
NJR	National « JUNIOR » Auto-Rallye	145	25	20	190	3	193
ICT	Inter Concurrent Tuteur	90	0	0	90	0	90
TPNR	Titre Participation National Régularité	77	20	0	97	0	97
TPRM	Titre Participation Régional Montagne	59	20	0	79	0	79
TPRLR	TP Nationale Roulage Libre Route	23	20	0	43	0	43

(1) Prix licence si prise sur Plateforme FFSA

(2) Prix licence si prise au Club

Licences Pratiquants Karting FFSA

!! Saisir une licence Auto Pratiquant ou Encadrement, avant de saisir la licence Karting

NECCJSK	National Entraînement Course Club Junior Senior Karting	113	20	0	133	3	136
NECCMCK	National Entraînement Course Club Minimes - Cadets Karting	74	15	0	89	3	92
NCCK	National/Concurrent/Conducteur Karting	179	40	0	219	3	222

Licences Encadrement Auto / Karting

EIV	Inter Volontaire	63	20	0	83	3	86
EIPS	Inter Personne Satellite	63	20	0	83	3	86
EID	Inter Dirigeant	94	20	0	114	3	117
ENCOC	NAT/ Commissaire C	55	20	0	75	3	78
EICOB	Inter/Commissaire B	63	20	0	83	3	86
EICOACPR	Inter / Com. Chef de Poste Route	81	20		101	3	104
EICOACPC	Inter/ Com. Chef de Poste Circuit	81	20	0	101	3	104

Licences Encadrement Auto

EICCR	Inter/Chronométreur « C » Route	63	20	0	83	3	86
EICB	Inter/Chronométreur « B »	177	20	0	197	3	200
EICA	Inter/Chronométreur « A »	177	20	0	197	3	200
ENCHST	Nationale Chronométreur Stagiaire	52	20	0	72	3	75
EICTA	Inter/Com Technique « A »	177	20	0	197	3	200
EICTB	Inter/Com Technique « B »	177	20	0	197	3	200
EICTC	Inter/Com Technique « C »	136	20	0	156	3	159
EICTST	Inter/Com Technique Stagiaire	52	20	0	72	3	75
EICS	Inter/Commissaire Sportif	177	20	0	197	3	200
ENCSST	NAT/Com Sportif Stagiaire	68	20	0	88	3	91
EIDCR	Inter/Directeur Course Route	177	20	0	197	3	200
ENDCST	NAT/Directeur Course Stagiaire	68	20	0	88	3	91
EIM	Inter/Médicale	177	20	0	197	3	200
ENM	Nationale/ Médicale	73	20	0	93	3	96
2ème	Licence	10	0	0	10	0	10
	DUPLICATA	20	0	0	20	0	20

Chèque pour les licences à établir à l'ordre de l'ASA ANTIBES.

* France AUTO = 3 € (en option)

CARTE MEMBRE ANTIBES RALLYE ASSOCIATION

Challenge ARA Pilotes/Copilotes (compris dans la cotisation ASA)
donne droit à l'inscription avec 2 stickers Challenge et - **20 %** de remise sur l'ensemble des produits de la boutique — 20 €

Challenge ARA Commissaires, Assistance (compris dans la cotisation ASA)
donne droit à l'inscription avec 2 stickers et - **20 %** de remise sur l'ensemble des produits de la boutique — 15 €

Pour les personnes non licenciés et sympathisants
(**Chèque à établir à l'ordre de l'ARA**) — 15 €

INFORMATIONS LICENCES ELECTRONIQUE

Afin de vous épauler dans ce nouvel outil (www.licencie.ffsa.org) , nous avons envoyé une notice explicative. Toutefois en cas de problème, vous pouvez contacter notre secrétariat qui vous épaulera dans cette nouvelle tâche.

Pour information, nous vous rappelons ci-dessous le tarif des cotisations ASA ainsi que leurs avantages

- *Cotisation Pratiquant Mineur* : 45,00€ (part Ligue incluse). Vous permet de bénéficier des dotations du « Challenge Club ». 1 repas offert par licencié classé au "Challenge" pour la Remise des prix Club.
- *Cotisation Pratiquant Majeur* : 65,00€ (part Ligue incluse). Vous permet de bénéficier des dotations du « Challenge Club ». 1 repas offert par licencié classé au "Challenge" pour la Remise des prix Club.
- *Cotisation Encadrant* : 20,00€. Vous permet de bénéficier des dotations du "Challenge Commissaires". 1 repas offert par licencié classé au "Challenge" pour la Remise des prix Club. 2 stickers Club.

AVANTAGES POUR NOS MEMBRES
A JOUR DE LEURS COTISATIONS

- Carte de Membre.
- 1 Sticker Antibes Rallye Association.
- 1 Sticker ASA Antibes.

20 % de réduction sur vos achats à la boutique Club
www.antibes-rallye.com/catégorie-produit/boutique

- Remise sur les droits d'engagements au Rallye Antibes Côte d'Azur, CFR, ou VHC.
- 1 Invitation au repas lors de la remise des prix à tous les Commissaires, Pilotes, Copilotes classés au CHALLENGE ARA en 2026.
- Inscription pour participer au CHALLENGE Club (nombreux prix et avantages).
- Remises ou avantages auprès de nos partenaires (liste au secrétariat).
- Notre secrétariat est à votre disposition du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, le samedi de 8h30 à 12h30.

Nom et prénom:
Tél ou Portable:
Votre adresse Email:

Merci de nous envoyer par Email ou courrier votre adresse Email pour recevoir régulièrement des informations à :

ANTIBES RALLYE ASSOCIATION

11, rue d'ALGER
06600 ANTIBES
Tél: 04 93 61 78 66
Email: contact@antibes-rallye.com
Internet: www.antibes-rallye.com

ANTIBES RALLYE ASSOCIATION
Challenges 2026

Bulletin d'inscription aux challenges

Je soussigné (e) .....
sollicite mon inscription au :(rayer les mentions inutiles)
* Challenge des pilotes de rallye
* Chalenge des coéquipiers de rallye
* Challenge des courses de côte
* Challenge Karting
* Challenge Georges FANTINO (commissaires)

* m'engage à respecter les règles de ces challenges,

* m'engage à adresser à ANTIBES RALLYE ASSOCIATION les listes des autorisés à prendre le départ, les classements, la fiche de résultats ci-après dans les délais prévus à l'article 4 (faute de quoi les points auxquels je pourrai avoir droit ne pourraient être comptabilisés)
Les photos justificatives de la mise en place des stickers club

* demande au Comité Directeur de bien vouloir retenir ma candidature.

M .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : .....Ville : .....
Téléphone domicile : .....Professionnel :.....
Licence n° / ....
Fait à : .....Le : .....
Les résultats des épreuves courues avant l'enregistrement du bulletin d'inscription ne seront pas pris en compte.

Signature **:** **..... .....**

A adresser directement à :

ANTIBES RALLYE ASSOCIATION
11, rue d'ALGER
06600 ANTIBES
Tél : 04.93.61.78.66
Internet ; www.antibes-rallye.com
E.mail : contact@antibes-rallye.com

Règlement Challenge ASA Antibes
Section Karting 2026

1. Participants

Seuls les détenteurs d'une licence ASA Antibes pourront prendre part à ce challenge. Le challenge sera validé si au moins 3 pilotes ont participé à des courses dans l'année.

2. Période

Le challenge prendra en compte les courses citées ci-dessous dans la section « Courses » du 01/01/2026 au 20/12/2026.

3. Courses

Dans l'optique de faire participer un maximum d'adhérents, sans leur faire engendrer des frais élevés pour participer à des courses (exemple d'une personne qui détient une licence pour un roulage « loisir » et qui ne participe pas à des courses régionales, nationales, internationales labellisées par la FFSA ou bien la CIK), nous allons ouvrir ce classement dans des participations à des courses loisirs labellisées « SWS » où beaucoup d'amateurs se donnent rendez-vous dans ce championnat avec un niveau très élevé.

Ce challenge prendra en compte les courses suivantes :

- Courses SWS (liste sur le site http://www.sodiwseries.com/fr-fr/)
- Courses Club
- Courses de Ligues Karting
- Championnat de France
- Coupe de France
- Coupe de Marques
- Courses Internationales

4. Classement

Le classement sera effectué sur les 6 meilleurs résultats de l'année. Le barème de points s'effectuera de la manière suivante :

Positions	Points
1er	45
2ème	40
3ème	37
4ème	35
5ème	34

De la 4ème place à la dernière place, les points seront attribués de façon dégressive (-1 point par place).

Des points bonus sont attribués selon le type d'épreuve :

- Course internationale : + 20 points
- Course nationale : + 15 points
- Course régionale / Course club : + 10 points
- Course SWS ou endurance SWS : + 5 points

Pour valider un résultat, il faudra envoyer la feuille des résultats officiels de la course au maximum un mois après l'épreuve par mail (sinon résultat non comptabilisé) en indiquant votre position et le type de course à l'adresse suivante :
jerome.rkt@gmail.com

Un classement intermédiaire sera communiqué tous les mois.

5. Conditions

Une personne ayant gagné une fois le challenge ne peut pas prétendre gagner un lot une deuxième fois d'affilée. Un classement « rookies » sera établi tous les ans avec les nouveaux licenciés.

6. Lots

Le gagnant du challenge se verra offrir les lots suivants ainsi que la licence pour l'année suivante. (article 7)

1er : 1 Polo Club + licence (équivalence à la NCCK) + 1 Coupe

2ème : 1 Casquette Club + licence (équivalence à la NCCK) +1 Coupe

3ème : 1 Tapis de souris + licence (équivalence à la NCCK) + 1 Coupe

7. Modalités

Le Comité directeur se réserve tous droits de modifications sur ce règlement et notamment sur ces dotations au cours de l'année, en fonction du nombre de résultats ainsi que de participants.

Palmarès

2019 :	1er Jérôme VIVIER 2ème Charly FAUGEROUX 2ème Oscar FAUGEROUX 2ème Adrien DIAS	2020 :	1er Xavier DESWARTE 2ème Jérôme VIVIER 3ème Charly FAUGEROUX
2021	1er Charly FAUGEROUX 2ème Xavier DESWARTE 3ème Jérôme VIVIER	2022	1er Charly FAUGEROUX 2ème Alexandro PUPPO 3ème Jérôme VIVIER
2023	1er Alexandro PUPPO	2024	1er Alexandro PUPPO 2ème Grégory ROUGAIGNON
20251	1er Alexandro PUPPO 2ème Grégory ROUGAIGNON 3ème Lucas HOFMAN	2026	

Si vous aimez le sport automobile
participez avec ANTIBES RALLYE ASSOCIATION
suivant vos désirs et votre temps libre :
en tant que pilote, co-pilote ou commissaire sur les épreuves de la région

A participer à l'organisation :

*du **61ème RALLYE ANTIBES CÔTE D'AZUR***
14 au 17 mai 2026

A découvrir les Grands Rallyes Français et Européens :

A participer à nos sorties club :
Journées Barbecue
Soirées bowling
Journées karting
Journée Club

Bulletin d'inscription à adresser à
ANTIBES RALLYE ASSOCIATION
11, rue d'ALGER
06600 ANTIBES
Tél : 04 93 61 78 66
Internet : www.antibes.com
E-mail : contact@antibes-rallye.com

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

AGENCE D'ANTIBES

PARTENAIRE DU SITE INTERNET

www.antibes-rallye.com

ESCOFFIER

ASSURANCES & CONSEILS

POUR 2026 et 2027

Nous vous proposons pour cette brochure ou pour notre site Internet
Nos tarifs publicitaires

La page	250€
La 1/2 page	150€
1/3 de page	100€
1/6 de page	60€
1/12 de page	40€

ANTIBES RALLYE ASSOCIATION

11 Rue d'ALGER
06600 ANTIBES
Tél : 04 93 61 78 66
Email : contact@antibes-rallye.com
Internet www.antibes-rallye.com